La cérémonie du 25 avril (journée du souvenir des victimes de la déportation)à huis clos



Le dernier dimanche d'avril est chaque année dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. Cependant la situation sanitaire et les mesures de confinements ne permettent pas de tenir cette année encore cette cérémonie patriotique dans son format habituel.

C'est pourquoi , elle sera célébrée le dimanche 25 avril à 12 h au monument aux morts, Place du Souvenir, dans un format restreint, en l'absence de public tout en respectant les mesures de protection sanitaires. La municipalité invite donc tous les beynatois à s'associer à cette cérémonie depuis leur domicile